

LA DURABILITE AU CŒUR DES PROJETS : UNE TRANSFORMATION IMPERATIVE POUR LES ENTREPRISES

Dans un monde confronté à des défis environnementaux et sociaux sans précédent, la durabilité n'est plus une option, mais une nécessité absolue pour les entreprises. Intégrer les principes du développement durable dans la gestion de projet est devenu un impératif stratégique, non seulement pour minimiser les impacts négatifs, mais aussi pour saisir de nouvelles opportunités économiques et renforcer la compétitivité. L'approche Green Project Management (GPM), avec ses méthodologies PRiSM™ et P5, offre un cadre structuré et des outils concrets pour opérer cette transformation.

L'importance cruciale de la durabilité dans tous les projets

Chaque projet, par sa nature même, interagit avec l'environnement, la société et l'économie. Ignorer les enjeux de durabilité, c'est s'exposer à des risques considérables, tant sur le plan financier que réputationnel. L'adoption d'une approche durable permet de réaliser des économies substantielles en optimisant l'utilisation des ressources, en réduisant les coûts liés à la gestion des déchets et en évitant les pénalités pour non-conformité aux réglementations environnementales. De plus, elle contribue à améliorer l'image de marque et à renforcer la confiance des parties prenantes. Un projet durable ne se limite pas à minimiser les dommages ; il crée de la valeur à long terme en contribuant à la prospérité économique, à l'équité sociale et à la protection de l'environnement.

Un nouveau paysage réglementaire et l'essor de l'économie circulaire

Adopté par tous les États membres des Nations Unies en 2015, le programme de développement durable à l'horizon 2030 propose un plan directeur commun pour la paix et la prospérité des peuples et de la planète, aujourd'hui et à l'avenir. Au cœur de ce programme se trouvent les 17 Objectifs de développement durable (ODD), qui constituent un appel urgent à l'action de tous les pays, développés et en développement, dans le cadre d'un partenariat mondial. Ils reconnaissent que l'élimination de la pauvreté et d'autres privations doit aller de pair avec des stratégies visant à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, tout en luttant contre le changement climatique et en œuvrant à la préservation de nos océans et de nos forêts.

Ce programme est relayé officiellement au niveau des entreprises par le biais du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC – United Nations Global Compact en Anglais), dont l'ambition est d'accélérer

et d'étendre l'impact collectif mondial des entreprises en respectant dix principes et en réalisant les ODD.

Dans ce cadre, l'Union européenne, ainsi que la Suisse, ont mis en place un cadre réglementaire ambitieux pour accélérer la transition vers une économie durable. La directive sur la publication d'informations non financières (NFRD), bientôt remplacée par la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), impose aux entreprises de rendre compte de leurs performances en matière de durabilité, avec une transparence accrue sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Parallèlement, le concept d'économie circulaire gagne en importance, encourageant la réduction, la réutilisation, la réparation et le recyclage des ressources pour minimiser les déchets et préserver les ressources naturelles. Ces évolutions réglementaires et conceptuelles redéfinissent le contexte dans lequel les projets sont menés, exigeant une intégration systématique des principes de durabilité. La taxonomie européenne, quant à elle, classe les activités économiques selon leur contribution aux objectifs environnementaux, influençant les flux financiers et les décisions d'investissement. La directive CSDDD (Corporate Sustainability Due Diligence Directive) vient compléter ce dispositif en obligeant les entreprises à identifier, prévenir et atténuer les impacts négatifs de leurs activités sur les droits humains et l'environnement, y compris dans leurs chaînes d'approvisionnement.

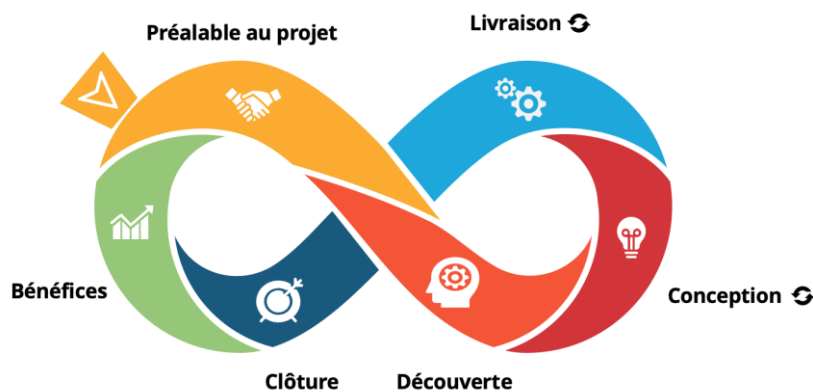


Les 17 Objectifs De Durabilité définis par l'ONU

Green Project Management : Méthodologies et orientations pour une gestion durable

Face à ces enjeux, l'approche Green Project Management (GPM) offre une réponse concrète et efficace. Elle s'appuie sur des méthodologies éprouvées, telles que PRiSM™ et P5™, pour guider les chefs de projet dans l'intégration des principes de durabilité à chaque étape du cycle de vie d'un projet. PRiSM™ (PProjects integrating Sustainable Methods) fournit un cadre pour évaluer et limiter les impacts environnementaux des projets, tandis que P5™ (People, Planet, Prosperity, Project, Process) offre une approche holistique qui considère les interdépendances entre les aspects sociaux, environnementaux et économiques, en lieu et place de l'approche ternaire « Périmètre,

Coûts, Délais ». Ces méthodologies permettent de transformer les projets en véritables opportunités durables, en les alignant sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et en assurant leur conformité aux réglementations en vigueur. L'approche GPM ne se contente pas de fournir des concepts théoriques ; elle propose des outils pratiques et des techniques concrètes pour mettre en œuvre une gestion de projet véritablement durable, dont la visée ne se restreint pas à la seule durée du projet, mais prend également en compte les impacts après celui-ci.



®Approche durable de gestion de projet selon GPM

Des avantages économiques et écologiques tangibles pour les entreprises

L'adoption d'une approche de gestion de projet durable, grâce à l'approche Green Project Management, se traduit par des avantages concrets pour les entreprises, tant sur le plan économique qu'écologique. Sur le plan économique, elles peuvent réaliser des économies substantielles grâce à une meilleure gestion des ressources, une réduction des coûts liés à la gestion des déchets et un accès facilité aux financements verts. De plus, l'engagement en faveur de la durabilité améliore la réputation de l'entreprise, renforce la confiance des clients et des investisseurs, et attire les talents. Enfin, sur le plan écologique, les entreprises contribuent activement à la protection de l'environnement en réduisant leur empreinte carbone, en préservant les ressources naturelles et en minimisant les impacts négatifs sur les écosystèmes.

Exemples concrets et bénéfices mesurables

Prenons l'exemple d'un projet de construction. Une approche durable, guidée par les principes du Green Project Management, pourrait se traduire par l'utilisation de matériaux écologiques et recyclés, la mise en place de systèmes d'efficacité énergétique, la gestion optimisée des déchets de chantier et la prise en compte de la biodiversité locale. Ces mesures permettraient non seulement de réduire l'impact environnemental du projet, mais aussi de réaliser des économies sur les coûts des matériaux, de l'énergie et de la gestion des déchets. De plus, un bâtiment construit selon des critères durables pourrait bénéficier de labels environnementaux, valorisant ainsi son attractivité sur le marché immobilier.

Dans le secteur industriel, l'adoption d'une approche durable pourrait, par exemple, se traduire par l'optimisation des processus de production pour réduire la consommation d'énergie et d'eau, la mise en place de systèmes de recyclage des déchets et la conception de produits plus durables et réparables. Ces actions permettraient de réduire les coûts de production, d'améliorer l'efficacité des ressources et de renforcer l'image de marque de l'entreprise auprès des consommateurs.

Un investissement d'avenir

En conclusion, l'approche Green Project Management représente un investissement d'avenir pour les entreprises qui souhaitent s'engager sur la voie de la durabilité. Elle offre un cadre structuré, des méthodologies éprouvées et des outils concrets pour intégrer les enjeux environnementaux et sociaux dans la gestion de projet. Les avantages sont multiples : économies substantielles, amélioration de la réputation, renforcement de la compétitivité et contribution active à la construction d'un avenir plus durable. Face aux défis actuels et aux exigences réglementaires croissantes, la durabilité n'est plus une option, mais une nécessité pour les entreprises qui souhaitent prospérer à long terme. La formation GPM est un atout indispensable pour les professionnels et les organisations qui souhaitent relever ce défi et devenir des acteurs du changement.



Schéma d'intégration d'une gestion de projet durable au sein d'une entreprise

Pour se former à l'approche GPM

STS The Project Management Training Company a d'ores-et-déjà fait le pas de la gestion de projet durable et est certifiée par le Green Project Management en tant qu'institut à même de délivrer des formations selon le standard consacré. Plusieurs de ses formateur.trice.s peuvent ainsi accompagner votre organisation dans une montée en connaissances et en compétences de vos collaborateur.trice.s à l'approche durable de la gestion de projet. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.sts.ch.

Sources

Sites internet ONU :

<https://sdgs.un.org/goals>

<https://unglobalcompact.org/>

Site internet UNGC Suisse :

<https://www.globalcompact.ch/>

Site internet GPM :

<https://www.greenprojectmanagement.org/>

Auteur : Frédéric Pavési

